



**Incidence des formes de production des SAF cacao sur la
sécurité alimentaire et les conditions de vie de la main d'œuvre
salarisée au Cameroun**



**RAPPORT ASF4FOOD
Rapport d'étude**

**Par :
André NSO NGANG**

**Sous la supervision de :
Philippe PEDELAHORE
&
Isabelle MICHEL**

ANNEE 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES FIGURES.....	III
I. INTRODUCTION.....	1
II. RESULTATS	4
III. CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE	32
TABLE DES MATIERES	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coûts des différentes tâches en FCFA/ha.....	8
Tableau 2 : Mode de recrutement.....	15
Tableau 3 : répartition des différents types de travail.....	16
Tableau 4: Nombre de jours de travail au niveau des exploitations.....	16
Tableau 5 : Nombre d'heure de travail/jour.....	17
Tableau 6 : revenu et dépenses moyens des ouvriers.....	17
Tableau 7: problème de sécurité alimentaire.....	24
Tableau 8 : Calendrier de travail des ouvriers salariés.....	28
Tableau 9 : Calendrier de travail des femmes dans la zone de Talba.....	29
Tableau 10 : l'âge du premier travail des ouvriers	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : profils d'âges des ouvriers salariés dans la zone de Talba.....	12
Figure 2 : Tranche d'âge des travailleurs en fonction des types de rémunération.....	12
Figure 3 : situation matrimoniale des travailleurs.....	13
Figure 4 : répartition des ouvriers selon les types d'exploitants.....	14
Figure 5 : Répartition des types de contrats entre les intermédiaires et les exploitants..	14
Figure 6 : Dépenses des ouvriers.....	17
Figure 7: répartition des dépenses des intermédiaires selon les types de contrats.....	18
Figure 8 : Revenus moyens des ouvriers par types de rémunération.....	18
Figure 9 : Avantages perçus par les intermédiaires	21
Figure 10 : Avantages perçus par les ouvriers.....	22
Figure 11 : Projets d'avenir des travailleurs salariés de la zone de Talba.....	22
Figure 12: Stratégies de résolution du problème de sécurité alimentaire.....	25
Figure 13 : Âge du début des classes.....	30

I. INTRODUCTION

A. Contexte

Le Cameroun dispose d'importants atouts naturels principalement valorisés par le secteur agricole qui lui fournissent les bases potentielles d'un développement durable. Fort de ces atouts naturels, il a mis en œuvre, depuis son indépendance en 1960, une politique agricole caractérisée par une planification par objectifs, qui fut fortement marquée par une forte gestion des recettes d'exportation des secteurs caféiers et cacaoyers, et par l'organisation des prélèvements qui feront que les producteurs ne perçoivent en moyenne que 40% du prix international de ces produits (Losch et al, 1991). Durant les années 1980, les cinquièmes et sixième plans ont essayé de relever les défis que sont la satisfaction des besoins alimentaires du pays et l'amélioration des conditions de production du secteur traditionnel paysan, mais les résultats escomptés n'ont pas été atteints. L'agriculture camerounaise, du fait qu'elle soit essentiellement de type familiale, est peu compétitive par rapport à celle moderne (mécanisée et avec de haut niveau d'utilisation d'intrants) des pays développés (Dévèze, 1996). Elle est composée de deux grands systèmes de cultures (cultures de rentes et vivrières). Les principales cultures de rentes sont le cacao, le café et le coton ainsi que le palmier à huile, l'hévéa, les bananes et l'ananas, qui ont une importance secondaire. Le cacao par exemple occupe une place de choix dans la zone du Sud Cameroun. C'est le principal pourvoyeur de revenu dans cette zone ((Santoir, 1992 ; Duguma et al, 2001 ; Jagoret et al. 2009). Les revenus provenant du cacao permettent aux agriculteurs de réaliser la majorité de leurs investissements (logement, foncier, moyen de locomotion, équipement agricole, etc.). Ces revenus leurs permettent de faire face au cours de l'année aux différentes dépenses du ménage (scolarité des enfants, frais de santé, etc.). Enfin ces revenus permettent de supporter des dépenses sociales diverses (paiements de la dot, deuil, etc.). Outre l'importance du cacao, les revenus provenant des ressources forestières ligneuses et non ligneuses en provenance des cacaoyères atteignent des proportions parfois très significatives (PNUE, 2009). In fine, La cacaoculture est de ce fait une activité de première importance économique et sociale pour le Cameroun (Todem, 2005). Ceci explique l'attrait des paysans du Sud-Cameroun à la culture du cacao, qui fait de celle-ci un indicateur précieux des stratégies d'accumulation des exploitants agricoles de cette région (Weber, 1977 ; Pédélahore 2012), d'où une augmentation de la production qui s'explique par l'extension des surfaces cacaoyères. Cette augmentation des surfaces cacaoyères est à l'origine de l'évolution des formes de production agricole. On note de ce fait un passage des formes de productions agricoles familiales (utilisant une main d'œuvre majoritairement familiale) à des formes de

productions patronales ou capitaliste (Pédélahore 2012). La montée en puissance de ces nouvelles formes de production agricole (patronales et capitalistes) entraîne une modification des rôles joués par les systèmes agroforestiers à base de cacao sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux et leurs conditions de vie. De ce point de vu, le problème de sécurité alimentaire se pose avec acuité, dans la mesure où il ne se pose plus seulement au niveau des ménages, mais s'étend au niveau des ouvriers agricoles du cacao.

Au Cameroun, la main d'œuvre cacaoyère est effectuée par une catégorie de personnes appartenant à une couche sociale très vulnérable. Cette catégorie de personnes est constituée des personnes sans terres et sans moyens financiers, des femmes, des enfants et des jeunes migrants venant des familles défavorisées et des zones rurales très enclavées. Généralement, dans les zones rurales, cette dernière catégorie est la plus utilisée dans les activités champêtres rémunérées. L'extension et le développement des surfaces cacaoyères favorisent la marchandisation de la force de travail. Les jeunes vendent leur force de travail tout en refusant de travailler sans rémunération sur l'exploitation de leurs parents (Amanor, 2005). Le développement des nouvelles formes de production cacaoyères (patronales et capitalistes) est à l'origine d'importantes migrations des jeunes des zones rurales vers les grands bassins de production agricole telle que le bassin de production cacaoyer du Mbam et kim au Cameroun. Cette multiplication des grandes surfaces est directement liée à l'amplification du phénomène du salariat agricole (Pédélahore, 2012).

Le bassin de production de cacao de la zone de Talba est tributaire d'une réalité essentielle. En fait, dans le cas du cacao, les grands exploitants monopolisent l'essentiel de la production avec plusieurs grandes plantations dispersées dans plusieurs localités (Pédélahore, 2012). D'où l'émergence d'une main-d'œuvre migrante au détriment de la main d'œuvre familiale. Le développement de cette main d'œuvre migrante s'explique en grande partie par la pauvreté et le chômage grandissant tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural¹.

Le projet ASF4FOOD a pour objectif global l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux africains. Ce projet vise à étudier les relations entre les cultures pérennes et les cultures vivrières, et l'impact de ces systèmes sur les revenus et la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Dans le cadre de cette étude, il ne s'agit pas d'étudier la sécurité alimentaire des petits producteurs de cacao mais de s'appesantir sur les ouvriers agricoles devenus de plus en plus nombreux à intervenir dans ces systèmes agroforestiers à base de cacao en zone rurale dans la partie Sud du Cameroun et plus particulièrement dans la zone de Talba. De ce

¹ D'après les résultats de l'ECAM III, 30% des ménages camerounais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce rapport touche 12% des ménages urbains et 40% des ménages ruraux (INS, 2008). Ces chiffres rendent compte de la difficulté qu'éprouvent les jeunes à s'insérer dans le marché du travail.

fait, il urge de savoir quel est le niveau de sécurité alimentaire et le niveau de vie des ouvriers des SAF cacao dans la zone de Talba.

La réponse provisoire que nous apportons à cette question est que le travail d'ouvrier est pour ceux qui le font, une stratégie pour améliorer leurs conditions de vie. Cette hypothèse centrale est subdivisée en hypothèses secondaires qui peuvent être formulées comme suit :

- les ouvriers n'ont pas de problème de sécurité alimentaire mais ont des revenus inférieurs à ceux des exploitants agricoles, propriétaires de leurs terres. Le niveau de revenu garantit l'accessibilité à certains produits alimentaires aux ouvriers SAF cacao.
- les ouvriers acceptent les bas salaires pour le début de leur vie active, sachant que ceci est une stratégie pour améliorer leur condition de vie et assurer leur avenir. La faible rémunération salariale dans les SAF cacao détermine le statut et les conditions de vie future des ouvriers.

L'objectif de cette étude est d'analyser les logiques des employés et des ouvriers agricoles ainsi que les déterminants de la force de travail dans les systèmes agroforestiers à base de cacao dans la zone de Talba.

B. Matériel et méthodes

L'argument qui milite en faveur du choix de la zone de Talba tient à son état de zone de front pionnier où se retrouvent plusieurs formes de production SAFcacao (familiale, patronale et capitaliste). Cette pluralité des formes de production SAFcacao favorise la marchandisation des facteurs de travail. Ceci nous permet de nous pencher sur les déterminants de la main d'œuvre rémunérée dans les systèmes agroforestiers cacao dans la zone de Talba.

La caractérisation des déterminants de la force de travail dans les systèmes agroforestier à base de cacao a été réalisée par entretiens auprès de 34 ouvriers agricoles en deux phases.

La première phase nous a permis de collecter des informations sur la situation globale du travail agricole salarié de la zone de Talba auprès de 10 anciens ouvriers. Ces anciens ouvriers jouent le rôle d'intermédiaire et recrutent les jeunes personnes dans leur village ou leur zone d'origine pour travailler dans les plantations. Ces personnes ont la facilité de faire venir les jeunes personnes de leurs ethnies ou de leurs villages car ils sont des ressortissants de la zone et bénéficient de ce fait de la confiance des parents. Cette phase a permis de connaître les origines des ouvriers et leurs âges. Elle a également permis de connaître le profil et les caractéristiques du marché de l'emploi dans la zone de Talba.

La deuxième phase de nos enquêtes a porté sur un échantillon de 24 ouvriers. Ces 24 ouvriers sont repartis en deux grands groupes : les chefs d'équipes de groupes de travail, qui sont chargés de la négociation des marchés de travail et du recrutement des ouvriers. Ces chefs

d'équipes jouent à la fois le rôle d'intermédiaire entre les exploitants et les ouvriers, et de contre maître dans les exploitations. Les ouvriers quant à eux sont des jeunes qui travaillent à longueur de journée dans les plantations. Leur rôle est d'effectuer tout simplement les tâches qui leurs sont attribuées par leur chef d'équipe. Dans cette phase, nous avons interrogé les employés sur leur situation personnelle. Nous avons cherché à renseigner sur les catégories d'exploitants (petit, moyen, grand et très grand) chez qui ils travaillent. Nous les avons aussi interrogés sur les sources d'information qui leur ont permis de trouver du travail et s'ils pensent faire de celui-ci un travail permanent. Nous nous sommes enfin appesantis sur les modalités de paiement, les montants en FCFA gagnés durant l'année de travail et tous les autres avantages perçus par l'ouvrier, en vue de qualifier leur niveau de sécurité alimentaire. En plus des 24 ouvriers interrogés, nous avons également interrogé des groupes de femmes et des jeunes du village qui interviennent pendant la récolte. Nous avons jugé nécessaire d'interroger ces catégories de personnes parce que nous avons constaté pendant nos descentes sur le terrain la place indispensable qu'elles occupent dans la chaîne de production du cacao pendant la récolte, plus précisément au niveau du concassage des cabosses.

II. **RÉSULTATS**

Il ressort de cette étude que les exploitants adaptent la force de travail par rapport aux revenus dont ils disposent et à la superficie de l'exploitation. Toutefois, à l'origine de la plantation, le travail agricole est effectué par l'exploitant lui-même, qui est ensuite aidé par la famille (femmes et enfants), et enfin par les ouvriers salariés en fonction de l'évolution de la plantation.

La principale difficulté que rencontre la plupart des exploitants de cette zone est d'ordre économique. De ce fait, la majorité des plantations cacaoyères de la zone de Talba a été mise sur pied par la main d'œuvre familiale.

Les exploitants recherchent dans un premier temps des garanties pour assurer leur survie et celle de leur famille. Posséder une cacaoyère assure à l'homme un certain statut auprès des siens. Pour y parvenir, l'homme est voué à un énorme sacrifice. Ce sacrifice dure parfois trois ans, le temps de mettre en place la plantation ou une grande partie de la plantation, avant de faire appel à une main d'œuvre autre que familiale.

Pour ce qui est de la main d'œuvre salariée, elle est en majorité effectuée par des groupes de personnes qui n'ont pas d'histoire culturelle avec le cacao au Cameroun. La plupart découvre la culture du cacao dans ces zones de production. Le travail à leur niveau apparaît fascinant dans la mesure où il permet à plusieurs jeunes gens de quitter leur village, pour une première fois pour certains, et de trouver un emploi qui leur permet de subvenir à leurs besoins et à

ceux de leur famille. La plupart sortent des zones comme Bamenda, d'où l'appellation « Bamenda », d'autres de la frontière entre le Nord-Cameroun et le Nigéria : ceux là sont soit les Haoussa, soit les Mambilas. On trouve les Mambilas au Cameroun et au Nigéria. On trouve aussi quelques jeunes ressortissants de la région du centre qui offrent leur service dans la zone mais à une différence qu'ils se font payer directement à la tâche contrairement à d'autres qui fonctionnent d'abord sur contrat.

A. Diversité des formes de travail rémunérées dans la zone de Talba

Dans la zone de Talba, qu'on soit petit ou grand planteur, on fait appel à la main d'œuvre salariée. Le travail salarié dans les SAF cacao est exercé par trois grands groupes d'intervenants : les intermédiaires, les ouvriers et les associations de femmes et les jeunes de la zone.

1. Les intermédiaires

Les intermédiaires sont habituellement les anciens ouvriers de la zone qui s'y sont installés. Ils négocient chaque année des marchés de travail auprès des exploitants pour accomplir un ensemble de tâches dans les cacaoyères de ces derniers. Les marchés conclus entre les deux parties sont rémunérés soit par montant fixe à l'hectare, soit en pourcentage de vente de cacao récolté.

a. Rémunération par montant fixe à l'hectare

D'après nos enquêtes, les modalités de paiement dépendent de la disponibilité financière de l'exploitant et de la taille de la plantation. Le contrat est établi en fonction d'un ensemble d'activités à mener dans une ou plusieurs exploitations et de la superficie de la plantation. Le montant arrêté après un consensus sur l'ensemble des activités entre les deux parties prenantes parfois devant une tierce personne est d'environ 150000 FCFA/ha. Ici le planteur participe et supervise lui-même l'évolution des travaux. Cette forme de rémunération est bénéfique pour les exploitants car ils peuvent estimer le niveau de production de l'exploitation. Ils fixent le montant du contrat tout en se laissant une grande marge de bénéfices. Lorsque toutes les conditions ne sont pas respectées, le contrat peut être résilié.

Lorsque les intermédiaires arrivent en mars, ils peuvent demander une avance et chercher d'autres petits travaux rémunérés à la tâche. Cette avance leur permet de faire des réserves de nourritures pour les manœuvres. Elle permet également à certains de créer leur propre plantation. Pour d'autres, elle permet d'avoir un capital financier pour l'exploitation du bois de construction et de chauffe.

b. Rémunération par pourcentage de vente de cacao récolte

Le pourcentage par contre se fait dans la plus part du temps lorsqu'un exploitant n'a pas

d'autres alternatives. Ici, les propriétaires des exploitations préfèrent cette modalité parce qu'elle leur permet d'éviter ou de réduire les dépenses d'exploitation au cours de l'année. Les propriétaires des plantations le font soit parce qu'ils vivent en zone urbaine et mènent d'autres activités (fonctionnaire, commerçant, ...), soit parce qu'ils n'ont pas assez de moyens financiers pour entretenir la plantation, soit encore lorsque le responsable de la plantation n'a pas payé aux ouvriers la totalité du montant convenu au préalable au cours de l'année précédente. La proposition de la rémunération en pourcentage des ventes du cacao récolté est pour ces derniers, une proposition alléchante pour attirer les ouvriers, et se présente sous cette forme comme une technique d'attraction de la main d'œuvre. Habituellement, il est bénéfique pour un intermédiaire d'être payés par pourcentage de cacao récolté lorsque la plantation est grande comme le témoigne cet ouvrier:

« La deuxième année, j'ai décidé de travailler seulement en pourcentage. Mais il y avait des planteurs qui voulaient seulement le contrat. C'est comme ça que j'ai commencé à travailler avec deux à trois planteurs. Donc, je travaille avec les planteurs avec qui on fait le pourcentage. Je cherche d'abord les planteurs prêts à mettre leurs champs en pourcentage, et les autres je peu négocier. Maintenant, je travaille avec quatre planteurs. Nous avons deux plantations d'une superficie de 32 ha. J'ai laissé 10 gars là-bas. Il y a un autre planteur qui a 12 ha. Il y a cinq gars qui habitent chez lui. J'ai aussi des contrats avec deux autres planteurs qui ont 3 et 6 ha. J'ai signé un contrat de 450000 FCFA et 750000 FCFA. Pour les deux premiers, on fait un pourcentage de 20%. Mes deux groupes se renforcent quand il le faut ». D'après les entretiens avec les ouvriers, seuls ceux qui ont déjà passé un certain nombre de temps dans la zone ont la possibilité de se faire payer en part de vente du cacao récolté car ils disposent de l'argent épargné qui leur permet de subsister jusqu'à la récolte.

1. Ouvriers

Les activités dans les cacaoyères sont réalisées directement par les ouvriers. Ces derniers sont rémunérés sous plusieurs formes.

a. Contrat entre ouvrier et intermédiaire

Ce contrat s'effectue entre un intermédiaire et les parents de l'enfant ou de l'ouvrier. Il s'agit comme nous l'avons précisé plus haut d'un contrat basé sur la confiance entre l'intermédiaire et la famille du recruté. Comme l'affirme cet intermédiaire *« c'est comme une sorte de lancement pour les jeunes d'être choisi pour ce travail et de sortir du village ».* L'intermédiaire devient après l'accord, le tuteur du jeune ouvrier. Les résultats que nous avons recueillis corroborent avec ceux d'Abega et al, (2007) qui montrent qu'il y a une sorte de cession sur les droits des enfants travailleurs durant la saison cacaoyère entre les parents et

les ouvriers intermédiaires. Ces derniers sont tenus à cet effet de subvenir aux besoins vitaux (nutrition, logement, santé...) des jeunes ouvriers. Ils doivent également verser un salaire d'un montant de 150000 à 220000 FCFA aux jeunes travailleurs en mi-décembre. En retour, les jeunes leur doivent obéissance absolue.

c. Rémunération sous contrat annuel direct avec l'employeur

Le montant de la rémunération ici est fixé par journée de travail. La journée de travail varie entre 1200 et 1500 franc CFA. Ici, le montant du salaire est connu et est comptabilisé pour être payé à la fin de l'année. Dans ce cas, les ouvriers sont utilisés de façon abusive. L'exploitant ne leur donne pas assez de temps pour mener des travaux à la tâche chez d'autres exploitants pendant la période de travail. De ce fait, le salaire payé par l'exploitant représente leur seule source de revenus. Les dépenses en nourritures sont comptabilisées et réduites sur le salaire à la fin d'année. Il peut donc arriver des situations dans lesquelles ces dépenses sont plus élevées que les salaires, l'ouvrier devient dans ce cas débiteur vis-à-vis de l'exploitant.

d. Un contrat annuel payable en fin d'année

C'est une autre forme de rémunération qui se développe dans la zone. Il s'agit d'un contrat entre l'exploitant et le travailleur qui définit un ensemble de tâches à mener dans l'exploitation et le nombre de fois que ces tâches doivent être réalisées. L'ouvrier peut décider d'effectuer une ou plusieurs tâches dans la plantation. L'exploitant quant à lui, délimite le périmètre de travail. Si l'exploitant a par exemple 50 ha il divise sa parcelle et il attribue presque la même quantité aux ouvriers et chaque ouvrier doit faire 3 ou 4 passages. Chaque fois que l'activité est réalisée, l'exploitant marque l'effectivité. En fin d'année, le responsable de l'exploitation fait les comptes et paye l'employé. Ce type de rémunération est proche de la rémunération à la tâche dans la mesure où l'ouvrier effectue une ou plusieurs tâches dans la plantation. L'ouvrier est tenu au respect scrupuleux du calendrier de travail et du nombre de passage des tâches à effectuer sur la parcelle.

e. Les travaux à la tâche

Les travaux à la tâche sont effectués presque par la totalité des ouvriers. Pédélahore (2012) affirme que c'est la modalité la plus répandue dans la zone de Talba. C'est la modalité privilégiée par les petits et moyens exploitants ne détenant pas une trésorerie pour signer les autres contrats avec les ouvriers. De façon occasionnelle, ces petits exploitants sollicitent la main d'œuvre pour des tâches ponctuelles : défrichage de la forêt, trouaison, désherbage et traitement phytosanitaire. Cette modalité permet à l'exploitant de conditionner le paiement

par la vérification de la bonne exécution de l'activité. Les coûts des travaux présentés par Pédélahore en 2011 reste toujours d'actualité (Tableau 1)

	Coût minimum	Coût maximum	Coût moyen
Défrichage des forêts	20000 FCFA	40000 FCFA	30000 FCFA
Trouaison			25 FCFA/trou soit 30000 FCFA/ha pour 1200 pieds/ha
Désherbage	20000 FCFA	30000 FCFA	25000 FCFA
Traitement phytosanitaires	10000 FCFA	20000 FCFA	15000 FCFA

Tableau 1 : Coûts des différentes tâches en FCFA/ha

Dans la majorité des cas, les intermédiaires cherchent des travaux à la tâche chez les petits et moyens exploitants. Lorsque le marché est conclu, l'intermédiaire peut déléguer certains ouvriers pour effectuer les tâches, tout en veillant à ce que cette option ne cause pas d'handicap au respect du calendrier agricole pour les exploitants avec qui ils ont signé des contrats de rémunération par pourcentage. Les chefs d'équipes prétendent jouer sur le nombre de passage de défrichage pour honorer les contrats.

f. Contrat mensuel

Les contrats sous forme de paiement mensuel se font habituellement dans la zone de Talba chez les très grands exploitants ayant des plantations supérieures à 30 ha, et disposant d'une importante trésorerie. Pendant la phase d'exploration de cette étude, nous avons rencontrés des ouvriers dans une exploitation de plus 350 ha dans la localité d'Etam Nyat. Les discussions avec ces derniers révèlent que l'exploitation compte plus de 400 ouvriers payés mensuellement. Les grands exploitants utilisent cette modalité comme une stratégie de fidélisation de la main d'œuvre (Pédélahore, 2012). La rémunération de cette main d'œuvre varie entre 30000 FCFA et 60000 FCFA/mois selon la responsabilité du travailleur. Il existe ainsi une hiérarchisation de la rémunération qui est déterminée en fonction de l'ancienneté. Les chefs d'équipes qui ont un salaire de 60000 FCFA sont les plus anciens avec 8 à 10 ans d'ancienneté dans l'exploitation. Pour attirer la main d'œuvre et la fidéliser, cet exploitant propose aux ouvriers des contrats de deux ans de travail avec une prise en charge totale (maladie, déplacement en cas de malheur) par l'exploitant le premier mois, sans incidence sur le salaire.

Certains de ces grands exploitants possèdent au sein des exploitations, un économat pour le ravitaillement des ouvriers en sel, huile et autres.

2. Les associations des femmes et des jeunes dans l'extraction des fèves de cacao des cabosses

Un autre fait marquant constaté au cours des investigations sur le terrain est le rôle des associations de femmes dans la zone de Talba. Elles sont composées de personnes qui n'ont pas de gros moyens financiers, dont les femmes et les jeunes. Les entretiens avec ces groupes de personnes et les observations faites sur le terrain nous ont permis de constater que ces associations sont au cœur des activités agricoles dans la zone de Talba. Les femmes y adoptent des stratégies de sécurité alimentaire et d'amélioration du cadre de vie de leur ménage, en menant des activités greffées à la production cacaoyère. Elles jouent un rôle essentiel dans la bonne marche des activités de récolte dans les SAF cacao.



Photo 1, 2, 3 : transport des cabosses, entassages et extractions des fèves de cacao par les femmes et les jeunes

Le concassage du cacao dans la zone de Talba est une activité réservée actuellement aux groupes de femmes. Avant, cette étape de la production du cacao était essentiellement réservée à la famille, c'est-à-dire aux femmes et aux enfants. De nos jours, la main d'œuvre familiale à elle seule ne suffit plus pour l'extraction des fèves de cacao des cabosses.

Pendant la période de concassage, presque toutes les femmes de la zone sont à la casse du cacao. C'est une activité qui devient de plus en plus financièrement rentable dans la zone. Le concassage du cacao commence dès le mois de septembre pour se terminer au mois de décembre. Chaque année à partir de septembre, les associations des femmes et les jeunes se discutent les marchés de casse de cacao dans les plantations. Ils vont de cacaoyère en cacaoyère pendant toute la période de récolte.

Il y a des années, les femmes étaient traitées comme des esclaves par les hommes. Elles travaillaient obligatoirement dans les cacaoyères de leur mari, cultivaient les vivres et préparaient le repas pour leur famille. Elles n'étaient pas considérées comme des ouvrières puisqu'elles ne perçoivent aucune rémunération. La femme, bien que ne bénéficiant pas véritablement du revenu du cacao, était obligée de participer aux activités, surtout pendant la période des récoltes. Pour palier à ce problème, elles se sont organisées en association en vue de gagner de l'argent et de faciliter le travail lors des récoltes dans la zone.

Avec les associations des femmes et des jeunes, le travail des femmes dans la plantation au niveau des récoltes est rémunéré. Même lorsqu'il s'agit de la casse du cacao de la plantation de la famille d'un membre de l'association, la femme ou le jeune homme sont rémunérés au même titre que tous les autres membres de l'association. Ceci permet à la femme ou au fils du planteur de bénéficier aussi de l'argent du cacao.

Le plus intéressant ici, c'est la répartition. Pendant la casse, chaque femme a une portion de terre sur laquelle elle déverse les fèves extraites des cabosses. Avant le transport des fèves, le planteur ou son représentant compte le nombre de cuvettes de fèves qu'il doit payer à l'association. Au même moment, les membres de l'association évaluent les quantités extraites par chaque membre. A la fin de chaque séance de travail, l'exploitant totalise tout ce que les membres ont produit et verse un montant global à l'association. La redistribution au sein de l'association se fait en fonction du nombre de bassine de fèves extraites par chacun des membres. Les associations regroupent la plupart des femmes de la localité. Elles sont très sollicitées par rapport à leur dynamisme, d'autant plus que le souhait de tout exploitant est de récolter le plus tôt possible son cacao pour éviter les pertes.



Photo 4 : portions de fèves de cacao extraites par les membres d'une association

B. caractéristiques des formes d'acteurs

La main d'œuvre salariée a évolué dans la zone avec l'irruption des grands entrepreneurs agricoles. Ces exploitants étaient constitués des hauts commis de l'Etat, des Généraux de l'armée, des Directeurs, des hommes d'affaires et aussi des simples fonctionnaires. Ils disposaient de capitaux financiers qui leur ont permis de créer des grandes plantations en faisant appel à une main d'œuvre salariées. Cette main d'œuvre était également utilisée pendant leur temps libre par les petits exploitants pour des travaux à la tâche (défrichage, trouaison...), ce qui leur a permis d'agrandir leurs plantations.

Talba est un bassin de production cacaoyère. L'étendu des plantations nécessite un fort besoin en main d'œuvre. 70% des personnes ressources enquêtées estiment qu'il est facile pour les planteurs de trouver les travailleurs dans la zone. Selon un intermédiaire :

«Chez nous, pour qu'un jeune gagne un peu d'argent c'est difficile, pourtant nous sommes

des travailleurs. Quand l'un de nous vient pour la première fois ici, il peut créer ses contacts s'il est vaillant. Et une fois de retour au village, il ramène une quantité suffisante d'ouvriers qui vont lui permettre de respecter ses engagements »

Pour les autres 30%, la main d'œuvre devient plutôt rare dans la zone du fait de la concurrence liée à l'agrandissement des cacaoyères. Pour palier à cette difficulté, d'un commun accord avec les ouvriers intermédiaires, les exploitants définissent le nombre de manœuvre dont ils ont besoin pour leurs plantations et prennent en charge les frais de transport de ces ouvriers de leur village vers Talba. Ces frais de transport sont habituellement fixés à 50000 FCFA par ouvrier. Une somme de 25000 à 30000 francs CFA est déduit de cet argent et versée aux parents de l'ouvrier. Pour garantir la main d'œuvre, 80% d'exploitants offrent un logement aux ouvriers et prennent également en charge leur alimentation pendant les premiers mois du travail. Les ouvriers qui ne bénéficient pas de cet avantage sont à la charge des intermédiaires qui font l'exploitation du bois (de construction et de chauffes) pour la nutrition des jeunes ouvriers.

Un intermédiaire ou patron d'ouvriers peut à lui seul avoir la charge de plusieurs exploitations. De même, un exploitant peut confier son exploitation à plusieurs ouvriers. L'appellation « *mon ouvrier* » dépend de son utilisateur. Un exploitant appelle ouvrier celui à qui il a confié les travaux de son exploitation. Un intermédiaire appelle ses ouvriers « *mes gars* », ou mes « *petits* ». Le patron quant à lui est l'exploitant pour l'intermédiaire, et l'intermédiaire est le patron des ouvriers.

1. Profil des ouvriers agricoles dans la zone de Talba

Il était question de caractériser les ouvriers selon l'âge, le niveau d'éducation, les statuts matrimoniaux, les activités économiques et sociales. Ces caractéristiques se diversifient selon les dires des personnes ressources et ceux des acteurs enquêtés proprement dit. Le choix des personnes enquêtées étant fait au hasard, toutes les catégories de formes de travail ne pourront pas être représentées dans notre échantillon.

a. Age

Les travaux champêtres ont besoin des personnes habiles et fortes qui peuvent travailler dans des conditions difficiles. D'après les résultats des enquêtes effectuées auprès des personnes ressources, 42% d'ouvriers ont un âge compris entre 15 et 25 ans, 34% ont un âge compris entre 25 et 35 ans, 15% d'ouvriers sont compris entre 35 et 45 ans et 9% ont plus de 45 ans. Cette forme pyramidale du profil d'âge peut s'expliquer par le fait que plus un ouvrier est jeune, plus il fournit un effort intense de travail avec un salaire bas. Les travailleurs âgés de 35 ans et plus sont des intermédiaires.

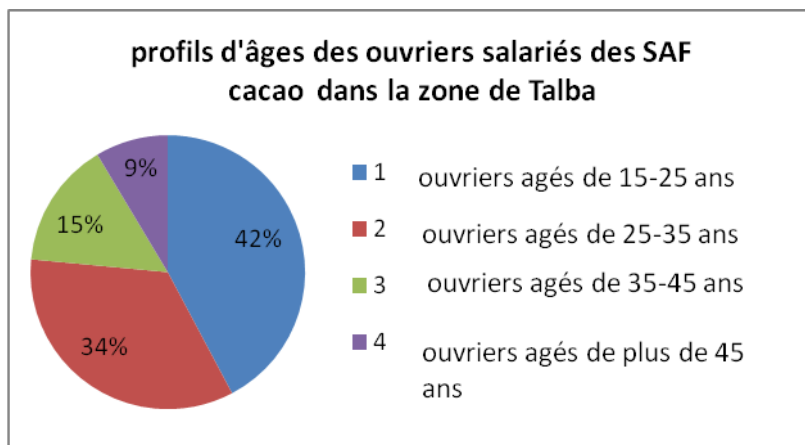


Figure 1 : profils d'âges des ouvriers salariés dans la zone de Talba

L'enquête auprès de l'ensemble des travailleurs fait ressortir les tranches d'âges par catégories de travailleurs (figure 2). Les 24 ouvriers enquêtés ont un âge compris entre 18 et 45 ans avec une moyenne de 28 ans et un écart type de 6,67 ans entre les ouvriers. Selon les résultats, pour la tranche d'âge compris entre 15 et 25 ans on a 8,3% d'ouvriers sous contrat annuel payable en fin d'année et 41,7% d'ouvriers sous contrat avec les intermédiaires. Pour ce qui est de la tranche d'âge compris entre 26 et 35 ans, 12,5% des personnes enquêtées sont sous contrat annuel payable en fin d'année, 4,2% sont des ouvriers sous contrat avec les intermédiaires et 8,3% sont des intermédiaires payés en pourcentage de vente de cacao récolté. Pour la tranche d'âge compris entre 36 et 45 ans, 8,3% sont des intermédiaires payés en pourcentage de vente de cacao récolté et 16,7% sont des intermédiaires rémunérés par montant fixe à l'hectare.

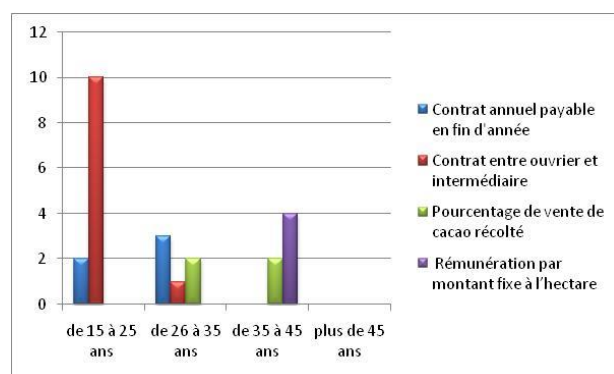


Figure 2 : Tranche d'âge des travailleurs en fonction des types de rémunération

D'après les explications reçues des personnes ressources, les jeunes de moins de 20 ans ont la possibilité d'aller à l'école dans leur village. Ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Les personnes âgés de 28 ans et plus sont le plus souvent les intermédiaires, anciens ouvriers qui font de ce travail leur gagne pain.

b. Sexe

La répartition par sexe de notre échantillon d'individus enquêtés montre que le travail de la cacaoyère est en majorité effectué par les hommes. Sur les 24 personnes enquêtées, nous n'avons que les hommes. Les activités de la cacaoyère ont depuis longtemps relevé du domaine des hommes uniquement. Les hommes s'occupent des activités telles que le défrichage, la taille, le traitement, la cueillette et le séchage. Les principaux travaux effectués par les ouvriers agricoles sont le défrichage, la taille, le traitement, la cueillette, le séchage et la culture du maïs. D'après les enquêtes, 24,9 % d'ouvriers interviennent à la création ou encore participent à l'accroissement des cacaoyères en plantant la pépinière. De nos jours, comme nous l'avons souligné plus haut, les femmes s'occupent des activités de récoltes telles que le ramassage et le concassage des cabosses.

c. Situation matrimoniale

La figure 3 montre que 12,5% d'ouvriers sous contrat annuel payable en fin d'année sont mariés alors que 8,3% d'entre eux sont célibataires. Pour les ouvriers sous contrat avec les intermédiaires, 33,3% sont célibataires et 12,5% sont mariés. Les 16,7% des intermédiaires payés en pourcentage de vente de cacao récolté et les 16,7% des intermédiaires rémunérés par montant fixe à l'hectare sont tous mariés.

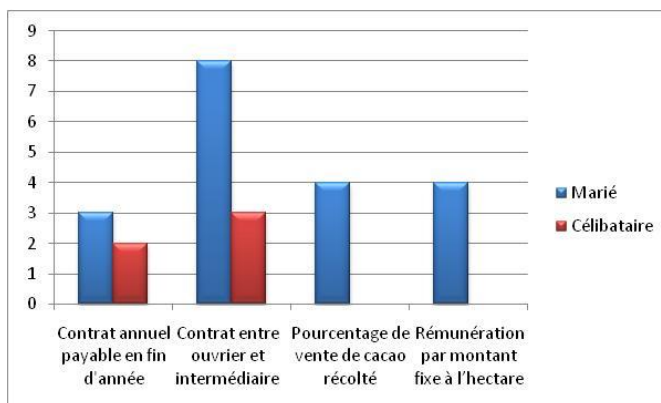


Figure 3 : situation matrimoniale des travailleurs

2. Situation professionnelle actuelle des ouvriers agricole de la zone de Talba

La situation professionnelle actuelle des ouvriers agricole des SAF cacao dans la zone de Talba nous permet de faire un état sur les types d'exploitants, les différents types d'activités proposées aux ouvriers et les modalités d'embauches.

a. Les types d'employeurs

Nous avons recensé quatre types d'employeurs. La figure 4 montre la répartition des ouvriers selon les types d'exploitants. On remarque ici qu'un ouvrier sous contrat annuel

payable en fin d'année travaille dans une exploitation de moins de 3 ha, mais surtout que la majorité des ouvriers sont sous contrat avec des intermédiaires.

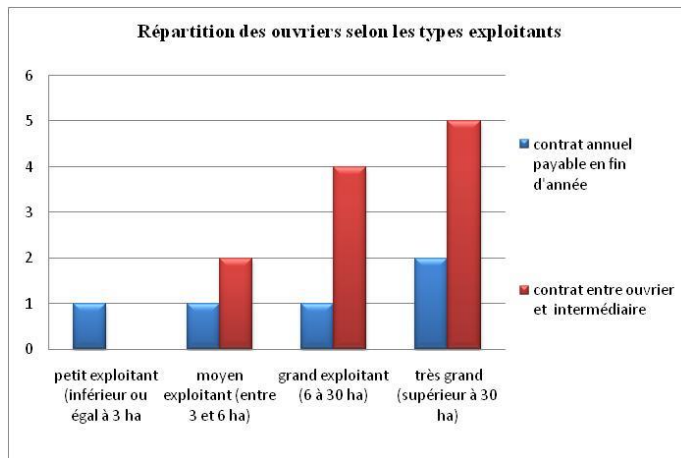


Figure 4 : répartition des ouvriers selon les types d'exploitants

La figure 5 présente les engagements des intermédiaires auprès des exploitants. On observe sur cette figure que la majorité des intermédiaires aussi bien sous contrat à montant fixe que sous contrat en pourcentage de ventes du cacao récoltées signent des contrats avec les très grands planteurs. On remarque également que certains intermédiaires travaillent pour des exploitants moyens.

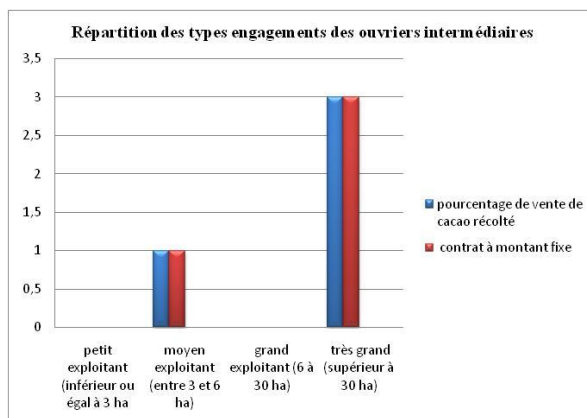


Figure 5 : Répartition des types de contrats entre les intermédiaires et les exploitants

b. Méthodes de recrutements

Lorsqu'on posait la question aux ouvriers :

« Comment avez-vous trouvé ce travail ? ».

Les réponses différaient selon que l'ouvrier soit manœuvre ou intermédiaire.

« On est venu me chercher au village »,

Ou encore,

« C'est mon frère qui est venu me chercher au village qu'il y a du travail

pour moi. Je travaille pour lui », ou encore « notre patron est venu au village recruter les jeunes qui veulent travailler. Il a discuté avec mes parents et nous a dit qu'enfin nous aurons de l'argent ».

Ces éclaircissements permettent de confirmer que le recrutement des jeunes ouvriers se fait directement dans leur village d'origine. On peut apercevoir dans ces assertions que ces ouvriers viennent des familles très démunies. Les ouvriers considèrent cet emploi comme une aide. Pour ces derniers, il s'agit d'une largesse de la part de celui qui leur trouve du travail :

« Je voulais du travail et un frère du village m'a aidé ».

Pour les intermédiaires, on a des réponses telles que :

*« Le planteur est venu me voir pour que je m'occupe d'une partie de son champ »,
« Je négocie avec les planteurs »*

Ou encore

« je suis dans la zone depuis. Les planteurs qui n'ont pas d'ouvriers viennent me rencontrer et on négocie ».

Ici on remarque que les intermédiaires négocient les travaux avec les exploitants. Le tableau 1 fait un récapitulatif des différents modes de recrutements rencontrés dans la zone de Talba. Les ouvriers sous contrat annuel payable en fin d'année et les intermédiaires négocient le plus souvent les tâches à effectuer avec l'exploitant lui-même. Par contre, les ouvriers en contrat avec des intermédiaires sont très nombreux.

	Ouvriers manœuvres		Ouvriers intermédiaires	
	contrat annuel payable en fin d'année	contrat entre ouvrier et intermédiaire	Pourcentage de vente du cacao récolté	Rémunération par montant fixe à l'hectare
négociation direct avec l'exploitant	4	0	3	2
on est venu me chercher au village	0	11	0	0
le planteur lui-même m'a contacté pour travailler dans son exploitation	1	0	1	2

Tableau 2 : Mode de recrutement

c. Types de travail

En ce qui concerne le type de travail, le tableau 2 montre que tous les ouvriers enquêtés estiment que ce travail est temporaire tandis que 87,5% des ouvriers intermédiaires rencontrés considèrent qu'ils ont un travail permanent.

	Ouvriers manœuvres		Ouvriers intermédiaires	
	contrat annuel payable en fin d'année	contrat entre ouvrier et intermédiaire	Pourcentage de vente du cacao récolté	Rémunération par montant fixe à l'hectare
Travail temporaire	5	11	0	1
Travail permanent	0	0	4	3

Tableau 3 : répartition des différents types de travail

d. Nombre de jour de travail par semaine

Pour ce qui est du nombre de jours de travail par semaine, 96% d'ouvriers affirment qu'ils n'ont qu'un seul jour de repos par semaine soit 6 jours de travail par semaine. Les autres 4% quant à eux travaillent 5 jours par semaine (tableau 3). La journée de repos est soit le Dimanche, soit le jour du marché. A Talba par exemple, le jour du marché est le jeudi. C'est pendant cette journée que certains intermédiaires s'approvisionnent en denrées alimentaires.

Nbre de jours de travail	Val= 5 j/S	Val=6J/S
Contrat annuel payable en fin d'année	1	4
Contrat entre ouvrier et intermédiaire	0	11
Pourcentage de vente de cacao récolté	0	4
Rémunération par montant fixe à l'hectare	0	4
Total	1	23

Tableau 4: Nombre de jours de travail au niveau des exploitations

e. La journée de travail

La journée de travail ici représente un indicateur des conditions de travail. Le travail dans la majorité de cas commence pour ces travailleurs à 7 heures et se termine à 14 heures soit 7 heures de travail effectif. Nous remarquons que sur les 24 ouvriers interrogés, 18 d'entre eux, soit 75% d'ouvriers prétendent passer 8 heures de temps au travail en une journée (voir tableau 4).

Modalité	Val= 6 h/J	Val=7 H/J	Val=8 H/J	Val=9 H/J	Val= 10H/j
Contrat annuel payable en fin d'année	1	0	4	0	0
Contrat entre ouvrier et intermédiaire	0	3	8	0	0
Pourcentage de vente de cacao récolté	0	1	3	0	0
Rémunération par montant fixe à l'hectare	0	0	3	0	1
Total	1	4	18	0	1

Tableau 5 : Nombre d'heure de travail/jour

f. La rémunération

La rémunération dépend du revenu de base qu'un ouvrier devrait percevoir et du revenu réel perçu après avoir déduit toutes les dépenses liées à l'activité. Le tableau 5 présente le niveau moyen de revenu en fonction des engagements de chaque catégorie d'ouvriers.

Modalité	revenu moyen perçu	dépenses totales moyennes	gains moyens perçus
Contrat annuel payable en fin d'année	610000	112400	497600
Contrat entre ouvrier et intermédiaire	201800	11340	190460
Pourcentage de vente de cacao récolté	2900000	1973250	926750
Rémunération par montant fixe à l'hectare	2325000	735500	1589500

Tableau 6 : revenu et dépenses moyens des ouvriers

Les dépenses sont réparties en dépenses en alimentation, en logement, en transport et autres dépenses. Pour les ouvriers, on remarque que la proportion moyenne des dépenses en transport dans les dépenses des ouvriers est plus élevée que les dépenses en alimentation. Les ouvriers sous contrat avec les intermédiaires dépensent essentiellement en transports alors que ceux sous contrat annuel payable en fin d'année dépensent plus en alimentation qu'en transport (figure 6).

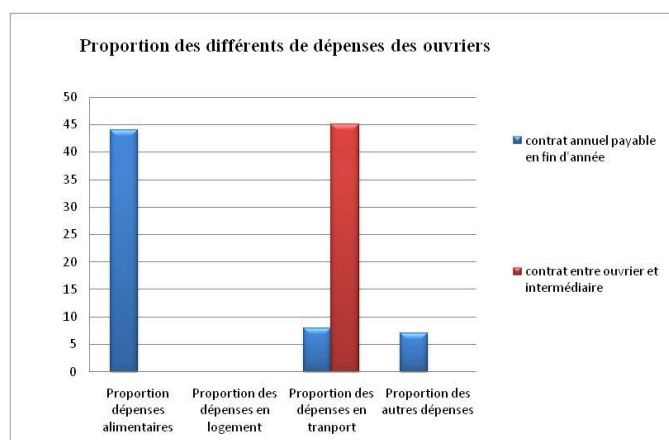


Figure 6 : Dépenses des ouvriers

Pour ce qui est des intermédiaires, la figure 7 nous révèle que 40% de leurs dépenses sont affectées à l'alimentation. Concernant les dépenses en logement, cette même figure nous

révèle que les intermédiaires sous contrat en pourcentage de vente du cacao récolté allouent 7% de leurs dépenses au logement tandis que ceux rémunérés au montant fixe en allouent 0,6%. On remarque que les dépenses en logement sont négligeables pour les intermédiaires compte tenu du fait que les exploitants octroient à leurs ouvriers des logements.

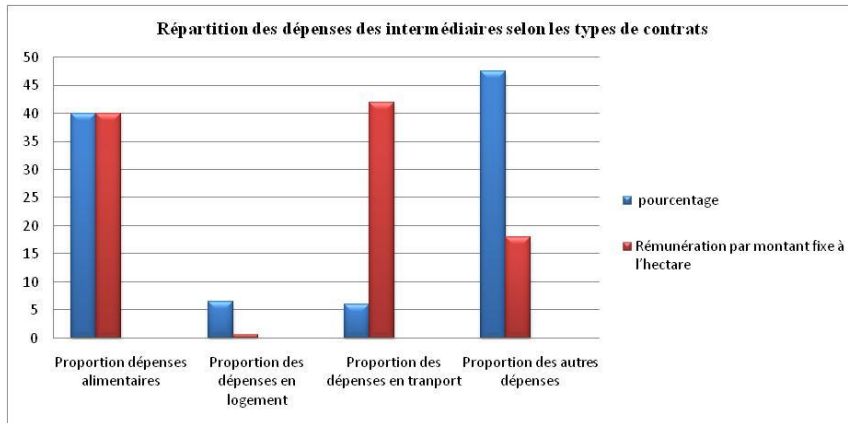


Figure 7: répartition des dépenses des intermédiaires selon les types de contrats

Cependant, les personnes ressources pensent que, les ouvriers sous contrat chez les intermédiaires peuvent gagner un revenu moyen annuel de 184000 FCFA/ an. Les intermédiaires (payés en part des ventes du cacao récolté et sous contrat) quant à eux peuvent gagner un revenu annuel de 880000F CFA/an et les ouvriers payés sous contrat annuel direct avec l'employeur peuvent gagner des revenus moyens annuels de 282000 FCFA (figure 6).

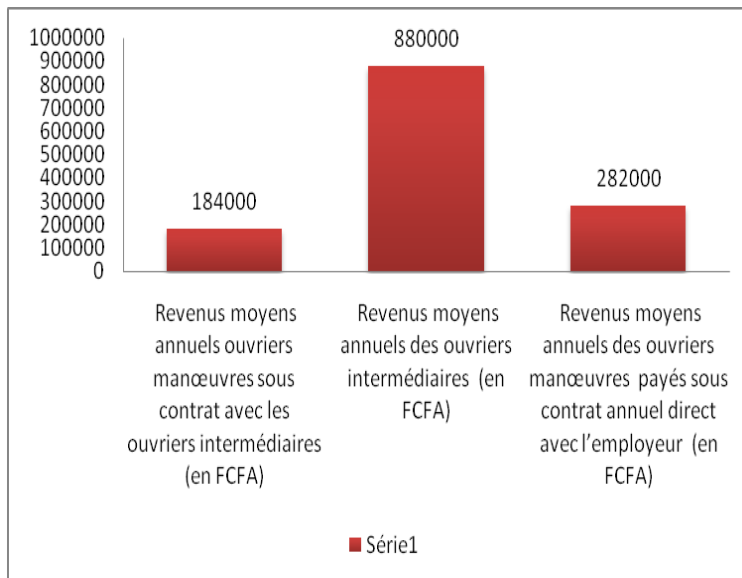


Figure 8 : Revenus moyens des ouvriers par types de rémunération

Au regard du tableau 5 et de la figure 6, on peut affirmer que les revenus moyens des ouvriers sous contrats avec les intermédiaires oscillent entre 184000 et 190000 FCFA. Ces revenus sont en deçà du niveau du seuil de pauvreté au Cameroun. Le SMIG au Cameroun est de

36000 FCFA/mois soit 432000fcfa/an. Au regard de l'écart qui existe entre le revenu moyen des ouvriers sous contrats et le niveau annuel du SMIG, on réalise que ces ouvriers acceptent de travailler pour des salaires bas. Le rapport de l'INS/ECAM2 (2002) affirme qu'un pauvre rural du Nord-Ouest dont le revenu moyen se situe à près de 41% du seuil de pauvreté a besoin de 95000 francs CFA par an pour sortir de sa situation de pauvreté. Ainsi donc, une personne migre lorsque les gains qu'elle prévoit gagner de son déplacement excèdent des coûts (Fargues, 1986).

Les ouvriers sous contrat annuel payable en fin d'année sont mieux rémunérés que ceux qui sont sous la responsabilité des intermédiaires (tableau5). Pour les intermédiaires, il est nécessaire de satisfaire d'abord les ouvriers, avant d'estimer leurs propres gains. Un d'eux affirme que : « *Quand on me donne les enfants au village, les gens me font confiance et je dois respecter mes engagements. Avant de prendre mon bénéfice, je dois régler tout le monde. De plus toute ma famille compte sur moi* » Toutefois, nous constatons que les ouvriers ont un niveau de dépenses très bas. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'ils sont totalement sous la charge des intermédiaires et bénéficient des avantages qui leur permettent de survivre pendant la période des activités.

Les ouvriers intermédiaires ont un niveau de dépenses très élevé. Au regard du tableau ci-dessus, on remarque que les intermédiaires rémunérés par pourcentage de vente de cacao récolté dépensent 68% des revenus moyens perçus, tandis que les intermédiaires rémunérés sous montant fixe dépensent seulement 31,6% de leur revenu moyen perçu. Les éléments pouvant expliqués cette différence militent en faveur des autres avantages dont bénéficient les travailleurs.

Les travaux de récolte fait par les associations des femmes et des jeunes de la zone occupent une place de choix dans les ménages. Quand les femmes ont commencé le travail de la casse du cacao en association, elles avaient pour objectif d'équiper leur ménage en ustensiles de cuisines. Chaque fin d'année, quelques membres du groupe utilisaient les gains du groupe pour acheter des marmites et des assiettes à Yaoundé qu'elles se partageaient. Ceci n'a pas mis du temps parce que certaines femmes se sentaient abuser. Ainsi, les femmes se sont accordées sur le fait que chacune doit être payée au prix de ses efforts.

Actuellement, c'est une activité financièrement rentable dans la mesure où avant la fin d'une campagne cacaoyère, une femme peut gagner 500000 à 600000 FCFA. Une bassine de fève est fixée à 1000 Fcfa. Une femme ou un jeune peut extraire en moyenne 10 à 15 bassines par jour pendant la grande période de récolte (entre Septembre et Décembre). Il arrive des moments où les femmes travaillent pendant trois jours d'affilés dans une plantation, c'est-à-

dire, matin-midi-soir lorsque la plantation est à une distance éloignée par rapport à leurs domiciles. Dans ce cas, le planteur les motive en leur apportant à manger et à boire. Ce qui compte pour l'exploitant, c'est de faire sortir à temps les fèves de cacao des plantations. La photo 7 montre une myriade de cabosses de cacao entassées pour l'extraction des fèves en moins de trois jours.



Photo 6 : le concassage du cacao dans une plantation

Du fait de l'indisponibilité des ouvriers pour cette activité, les groupes et les associations des femmes sont très sollicités pendant la période de récolte (septembre à décembre). Ce travail permet d'aider les ménages à plusieurs niveaux :

- les regroupements de femmes permettent de réduire le temps de travail après la cueillette,
- ce travail revalorise les femmes en leur permettant d'être des actrices incontournables de la filière cacao dans la zone du Mbam et Kim,
- cette activité augmente les revenus des ménages. L'argent gagné contribue à la scolarité des enfants.

D'après les femmes,

« Les hommes vont vous dire qu'ils s'occupent de la scolarité, ce n'est pas vrai partout. Ici chez nous, il y a des hommes qui trouvent une nouvelle femme chaque année. L'argent du cacao vient en vrac. Vous imaginez quelqu'un qui, hier n'avait pas 1000 FCFA, avoir subitement 5 000 000 ou 10 000 000 FCFA, il devient fou. Il y'en a même qui répudient leurs femmes pour en prendre de nouvelles »

g. Autres avantages

En dehors de la rémunération perçue, les ouvriers bénéficient de plusieurs autres

avantages. La figure 9 montre que 62,5 % d'ouvriers intermédiaires bénéficient de plusieurs avantages. Pour attirer et maintenir la main d'œuvre, les exploitants leur allouent dans un premier temps un logement et une parcelle de terre pour produire le maïs pour leur propre consommation. Certains exploitants offrent en plus du logement et de la parcelle de terre, un repas. Par contre, parmi les intermédiaires rencontrés, 37,5 % ne bénéficient d'aucun avantage venant des exploitants. Au regard de cette figure, nous constatons que les intermédiaires sous contrat en pourcentage de ventes du cacao récoltés ne bénéficient pas de ces avantages.

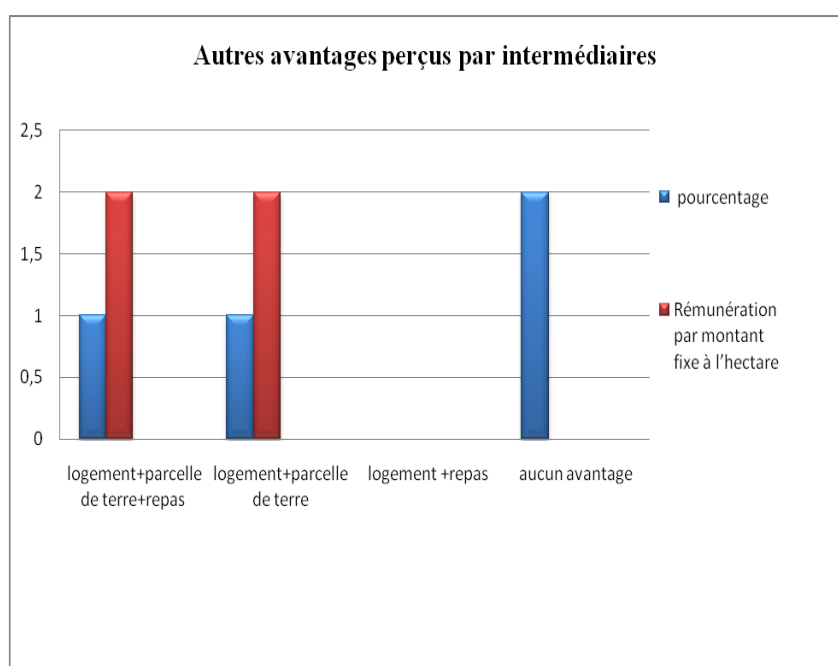


Figure 9 : Avantages perçus par les intermédiaires

La figure 10 présente à son tour les avantages perçus par les ouvriers. Les ouvriers sous contrat annuel payable en fin d'année bénéficient des mêmes avantages que certains intermédiaires. Les exploitants leur octroient des parcelles de terres pour leur permettre de mieux se nourrir. Par contre, les ouvriers sous contrat avec les intermédiaires bénéficient uniquement du logement et du repas.

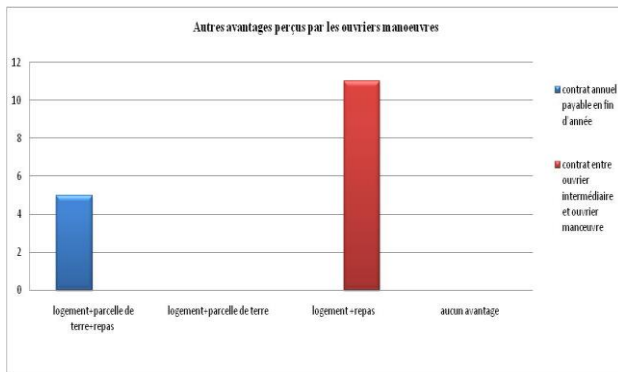


Figure 10 : Avantages perçus par les ouvriers

h. Projets d'avenir des ouvriers

La majorité des ouvriers rencontrés affirment qu'ils viennent des familles très pauvres. Le fait qu'un jeune trouve du travail est un début de responsabilisation. Cette responsabilisation a un prix : travailler dans des conditions difficiles. Ils prétendent travailler dur pendant une ou deux années pour accumuler un capital, en vue de mener une activité plus importante. Le salaire perçu par ceux-ci leur permet de constituer un capital à investir dans une activité qui peut être un petit commerce, ou un fond pour le recrutement d'autres ouvriers. Ils deviennent à cet effet des intermédiaires. Un ancien ouvrier peut devenir ainsi au bout de deux ans en moyenne, un « patron » d'ouvriers. 67% d'ouvriers souhaiteraient plus tard devenir agriculteur, 23% souhaiteraient non seulement être agriculteurs, mais continué à travailler pour d'autres exploitants. 7% ne trouvent pas d'inconvénients au fait de rester ouvriers et les autres 3% sont indécis. De l'analyse des différents récits, il ressort que beaucoup d'ouvriers sont passionnés par l'agriculture et veulent rester dans ce domaine.

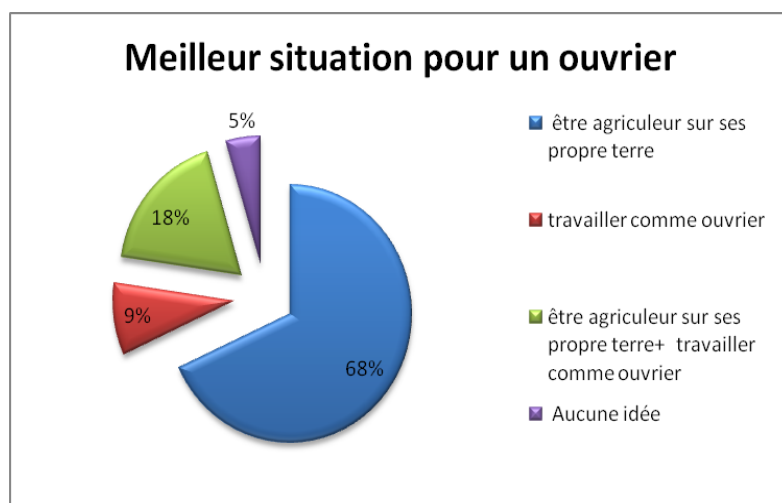


Figure 11 : Projets d'avenir des travailleurs salariés de la zone de Talba

C. Situation alimentaire des travailleurs salariés des SAF cacao dans la zone de Talba

1. Problème de sécurité alimentaire

a. Concept de sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire se définit comme étant une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.

Cette définition est appréhendée à travers quatre composantes essentielles suivantes :

- La disponibilité physique des aliments : elle dépend de l'offre de la sécurité alimentaire. Cette dimension est déterminée par la production alimentaire, le niveau de provisions et le commerce net ;
- L'accès économique et physique des aliments : les façons d'obtenir les aliments sont tout d'abord la production des aliments, ensuite à travers le commerce, la cueillette, la chasse, la pêche, les réseaux d'appui (l'aide) et les cadeaux. L'accès aux aliments est influencé par les facteurs du marché, le prix des aliments, le pouvoir d'achat des individus, le niveau d'emploi ;
- L'utilisation des aliments : L'utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, d'eau potable, d'assainissement et des soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire ;
- La stabilité : Pour parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ou par des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

D'après nos enquêtes, 25% d'enquêtés affirment avec certitude qu'ils ont des problèmes de sécurité alimentaire (Tableau 6). Le problème de sécurité alimentaire dans la zone de Talba paraît très confus. Les discussions avec les ouvriers SAF cacao de cette zone ne sont pas tout à fait claires sur l'existence ou pas de la sécurité alimentaire.

Le problème de sécurité alimentaire rencontré par les ouvriers est qu'ils doivent se nourrir pour mieux accomplir leurs tâches. Pour certains, le problème d'insécurité alimentaire se ressent au début de la saison cacaoyère. Un ouvrier intermédiaire atteste ainsi que :

« il faut nourrir les gars avec qui je travaille. Au début de la campagne ce n'est pas facile »

D'autres pensent qu'il faut louer des espaces pour cultiver le maïs, et acheter de quoi manger. Un des ouvriers intermédiaires interviewés le confirme en déclarant que :

« j'ai une équipe de 12 personnes que je dois nourrir. Il faut louer des espaces pour cultiver le maïs, et acheter de quoi manger »

Pour d'autre il n'y a pas de possibilité de diversifier le régime alimentaire, ces derniers affirment :

« on ne peut pas manger ce qu'on veut. On mange seulement ce qu'on voit ».

Enfin, d'autres soulèvent le problème d'espaces cultivables. Pour ces derniers, les savanes commencent à se faire rares. Pour certains ouvriers :

« Il manque des savanes pour faire le maïs. Et quand un autochtone te donne une savane, il faut faire le two party et c'est dangereux, car certains travaillent, d'autres croisent les bras. »

Dans les précédentes enquêtes, nous avons remarqué qu'avec le boom démographique qui s'accroît dans la zone de Talba, les espaces qui étaient réservés à la production vivrière sont aujourd'hui utilisés pour l'habitat.

De même, au regard du tableau 6, 75% d'ouvriers enquêtés disent qu'ils n'ont pas de problème de sécurité alimentaire. Parmi ces derniers, on a les ouvriers qui n'ont aucun souci. On le remarque dans leurs déclarations lorsqu'ils disent :

« nous sommes pris en charge par le boss »

Ou encore,

« le patron se rassure que nous ne dormons pas affamés »

Pour d'autres, il suffit de cultiver le maïs pour s'assurer de la disponibilité de leur aliment principal. D'autres enfin pensent qu'avec de l'argent on peut bien se nourrir. Pour ces derniers, l'avance d'argent du contrat en début de saison permet aux ouvriers d'acheter de quoi se nourrir aux marchés saisonniers, ou dans les boutiques.

problème de sécurité alimentaire	Nb. cit.	Fréq.
oui	6	25,0%
non	18	75,0%
TOTAL OBS.	24	100%

Tableau 7: problème de sécurité alimentaire

b. Principales stratégies pour améliorer la situation de sécurité alimentaires dans la zone de Talba

Pour résoudre ou améliorer le problème de sécurité alimentaire, les ouvriers adoptent trois principales stratégies: faire des champs de maïs dès leur arrivée dans la zone, acheter et stocker les sacs de riz et faire des travaux à la tâche pour gagner un peu d'argent avant la récolte du maïs.

En ce qui concerne principalement les travailleurs dans la zone de Talba, pour se nourrir, ils produisent du vivrier et s'approvisionnent sur le marché périodique une fois par mois en aliments tels le riz, le poisson, l'huile, le sel...

Pour ce qui est de la production, certains exploitants allouent une parcelle de terre aux intermédiaires et aux ouvriers sous contrat annuel direct avec l'employeur pour la culture des vivriers dont ils ont besoins pour se nourrir. Dans d'autres cas, l'exploitant donne une parcelle de terre aux ouvriers pour la culture du maïs et ils se partagent les récoltes sous forme de « *two-party* ». Certains chefs d'équipes préfèrent encore diversifier les activités et tout acheter. Pour eux, les savanes commencent à manquer pour produire le maïs. Quand un exploitant donne une parcelle de terre pour cultiver des denrées alimentaires, il attend la moitié de la production pendant les récoltes.

La figure 18 présente les différentes stratégies adoptées par les travailleurs salariés. 54 % d'entre eux se lancent dans la production du maïs dès leur arrivée. Ces derniers sont des ouvriers. 38 % font à la fois, des champs de maïs, l'achat du riz et les travaux à la tâche pour pouvoir se nourrir. Parmi eux, 34 % sont essentiellement des ouvriers intermédiaires.

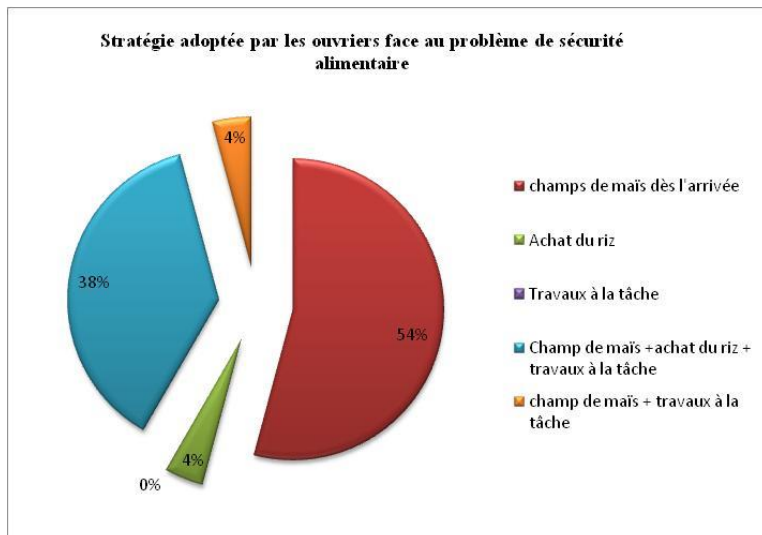


Figure 12: stratégies de résolution du problème de sécurité alimentaire

La principale culture produite pour leur consommation est le maïs. Le maïs est l'aliment de base de tous les groupes d'ouvriers. La première chose que font les intermédiaires pour la sécurité alimentaire, lorsqu'ils arrivent en Mars est de chercher un endroit où ils peuvent faire un champ de maïs. Le mois de mars et le début du mois d'avril est réservé à la culture du maïs et des autres vivres. C'est une période intermédiaire entre la fin de campagne précédente et le début d'une nouvelle campagne cacaoyère. Pendant cette période, les ouvriers disposent d'assez de temps pour leurs propres plantations car les activités ne sont pas intenses dans les cacaoyères. Certains utilisent une femme pour la préparation des repas du groupe.

2. Liens et interactions entre vivrier et cacao

a. Liens entre la cacaoculture et les cultures vivrières

Dans la zone de Talba, les femmes déclarent qu'elles adaptent les cycles de productions agricoles en fonction de la saison cacaoyère. Certaines affirment que :

« le premier cycle qui va de mars à juin est principalement consacré à la production vivrière ».

Les cultures vivrières les plus cultivées sont les arachides, le manioc, les ignames, le maïs et le concombre. Parmi ces produits, il y a des cultures à cycle court (90 jours) comme le maïs et les arachides, qui sont consommés au court du deuxième cycle et tout au long de la campagne cacaoyère.

Pendant le deuxième cycle, les cultures les plus cultivées sont celles qui ne prennent pas assez de temps de travail comme le maïs et parfois le manioc, car l'attention est beaucoup plus portée sur les activités cacaoyères. Pendant nos entretiens, un groupe de femmes certifiait que :

« Les femmes privilégient la culture du maïs aux autres ».

cultures vivrières pendant le deuxième cycle. Il est cultivé deux fois par an et est consommé frais et sous forme de couscous. C'est le complément favori des ouvriers ».

Un autre groupe de femmes rajoute que :

« le maïs permet de gagner un peu d'argent pendant les périodes de soudure, qui va du mois de mars au mois de juillet. Lorsque les ouvriers arrivent, ils sont obligés de se ravitailler en maïs auprès des paysans. Le maïs est devenu comme une sorte de « ndjangui » pour les femmes et les jeunes gens qui veulent gagner de l'argent ».

D'après ce qui précède, on remarque que les populations s'orientent vers les cultures qui rapportent assez d'argent comme le maïs. C'est aussi le cas de la culture d'igname, qui permet aux femmes de résoudre leurs problèmes d'alimentation et d'assurer leurs tontines.

Contrairement au maïs et à l'igname, les arachides sont destinés essentiellement à la consommation. Elles sont cultivées par la grande partie de la population une fois par an. Les arachides sont semées au mois de Mars et récoltées aux mois de Juin-Juillet, et consommées jusqu'au mois de Janvier. La culture d'arachide est assez complexe, car elle fait appel à un travail pénible. Une femme le confirme ainsi :

« cultiver les arachides, c'est trop pénible : Il faut défricher, nettoyer le champ, labourer et semer les graines et pendant la récolte, il faut déterrer, entasser, arracher les gousses d'arachide et puis les sécher ».

Ainsi, pendant la campagne d'août, les paysans sont obligés d'éliminer certaines cultures comme les arachides et les concombres qui sont les aliments essentiels dans leur alimentation. Pour les femmes, ces cultures occupent beaucoup de temps et réduisent le temps de travail qui doit être consacré à la cacaoyère.

b. Interactions entre vivrier et cacao

Le calendrier nous permettra de montrer les interactions des travaux entre la cacaoyère et les cultures vivrières. Nous avons élaboré deux types de calendriers. Le premier concerne les travailleurs salariés migrants (tableau7). Le tableau 7 montre qu'entre Janvier et Février, les ouvriers sont quasiment tous en congés. Ils profitent de cette période pour rester en famille. Le mois de mars, encore appelé « rentrée scolaire » pour les travailleurs, marque l'arrivée de ces derniers dans la zone et le début des activités agricole. Comme activités, ils créent dans un premier temps leurs plantations de maïs. Pendant les mois de Mars et d'Avril, les ouvriers

sont sollicités dans les plantations vivrières des femmes. Ils sont recherchés par ces dernières pour le défrichage, le labour et la formation des billons ou des buttes pour les champs de manioc et d'ignames.

A partir du mois de Juin, le travail reprend véritablement dans la cacaoyère. En dehors des traitements qu'ils effectuent à partir du mois d'Avril, les activités principales qu'effectuent les ouvriers sont les travaux d'entretiens (défrichage et la taille). On note cependant des interactions entre les travaux d'entretiens, la récolte du maïs et la création d'un nouveau champ de maïs. D'après les ouvriers, le travail d'entretien est un peu léger. Le mois d'Août correspond à la deuxième campagne vivrière. Le travail pendant cette période est peu pénible.

De septembre à Décembre, les ouvriers sont essentiellement affectés aux travaux de récoltes.

Cultures	Calendrier de travail des ouvriers salariés												Activités menées	
	Jan	Fev	Mar	Av	Mai	Ju	Juil	Ao	Sep	Oct	Nov	Dec		
Cacao														Entretien (défrichage + taille)
														Traitement
														Récolte
														Transport
														Séchage
Maïs														Défrichage
														Semi
														Récolte
Plantation vivrières des femmes														Défrichage
														Labour, formation des billons ou des buttes

Tableau 8 : Calendrier de travail des ouvriers salariés

Cependant, du côté des femmes, on remarque que le calendrier de travail des femmes est très chargé pendant le premier cycle cultural. Comme on peut le remarquer dans le tableau 8, elles cultivent à la fois le maïs, le manioc, les ignames, les arachides et le concombre. Pendant le deuxième cycle, le maïs reste presque la seule culture à être produite. Le travail pendant cette période n'est pas pénible. Il y a des principes de rotation. Dans un champ où l'on a d'abord planté les arachides, on met le maïs, les arachides sont supprimés ici parce que la saison sèche est longue. Le sol est argileux et très compact en saison sèche, ce qui rend la récolte difficile. En dehors de l'entretien de la plantation de maïs, l'activité principale des femmes à partir du mois de septembre est le concassage.

	Calendrier de travail des femmes dans la zone de Talba	
--	---	--

	Jan	Fev	Mar	Av	Mai	Ju	Juil	Ao	Sep	Oct	Nov	Dec	menées
Mais													Préparation du terrain
													Semi
													Entretien
													Récolte
Arachides													Préparation du terrain
													Semi
													Entretien
													Récoltes
Manioc et ignames													Préparation du terrain
													Semi
													Entretien
													Récolte
Concombre													Semi
													Entretien
													Récolte
Cacao													Ramassage
													concassage

Tableau 9 : Calendrier de travail des femmes dans la zone de Talba

A partir des tableaux 7 et 8, on s'aperçoit que les mois de Juin et d'Août sont des périodes de sous emplois dans la zone de Talba.

D. Trajectoire professionnelle antérieure

L'objet de l'étude sur la trajectoire professionnelle antérieure est de présenter d'une part l'âge à laquelle ces ouvriers débutent l'école, le nombre d'année passé à l'école, l'âge à laquelle ils ont commencé leur premier emploi et les raisons des migrations et des changements d'activités.

1. L'âge du début des classes

La figure 13 présente l'âge à laquelle les ouvriers vont pour la première fois à l'école. Parmi les ouvriers enquêtés, 29% vont à l'école pour la première fois à 6 ans. Tandis que 17% commence l'apprentissage à l'école à l'âge de 7 ans. 12, 5% ne sont pas du tout aller à l'école, 12,5% ont commencé l'école à l'âge de 5 ans et 4,2% ont commencé l'école à 12 ans. Au regard de l'âge de scolarisation qui est en moyenne de 3 ans dans les villes du Cameroun, on peut dire que ces ouvriers commencent l'école à un âge avancé à cause du manque d'école et des infrastructures scolaires.

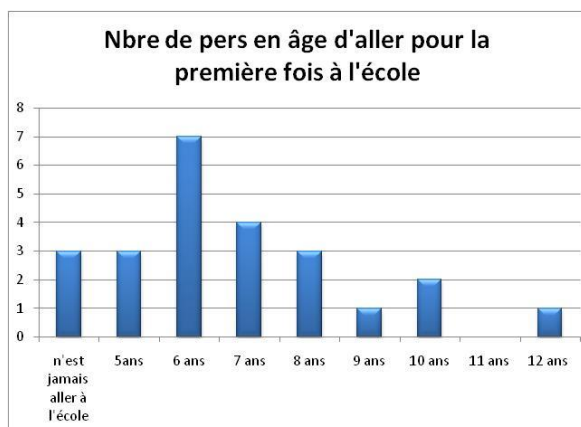


Figure 13 : Âge du début des classes

2. Age du premier emploi

Ainsi, ayant commencé à fréquenter un peu tard, 58% d'ouvriers enquêtés n'ont parfois pas la chance de dépasser le cycle primaire. Les raisons d'arrêt de scolarisation ou d'arrêt d'étude sont multiples, 50% d'enquêté ont affirmé que c'est un problème de « *manque d'argent* ». Issus des familles très pauvres, ces jeunes n'ont pas la possibilité d'être scolarisé ou de bénéficier d'une formation. Pour certains, l'arrêt des études est due au manque d'établissements scolaires secondaires dans leur localité. Pour d'autres, les parents estiment que « *l'école des blancs ne sert à rien* ». Ces raisons sont à l'origine de plusieurs migrations des jeunes à la recherche du travail.

Le tableau 9 montre que 67% des ouvriers enquêtés ont leur premier emploi entre 15 et 19 ans. D'après les enquêtes, l'âge minimum du premier travail est de 9 ans.

Age du premier emploi	Nombre d'ouvriers
Moins de 15 ans	12,5%
entre 15 à 19 ans	66,5%
de 20 à 25 ans	21%

Tableau 10 : l'âge du premier travail des ouvriers

III. CONCLUSION

Cette étude nous a permis de faire un diagnostic sur la main d'œuvre dans la zone de Talba et des stratégies de vie de ces derniers. Dans la zone de Talba, posséder une cacaoyère est une garantie pour assurer la survie des familles. Pour atteindre un niveau de vie acceptable, les hommes fournissent de grands efforts pour étendre leurs exploitations. Ainsi, la montée en puissance des exploitations de type patronal et capitaliste, élargi la question de la sécurité alimentaire en milieu rural au niveau des ouvriers agricoles du cacao. Les ouvriers développent plusieurs stratégies pour faire face à la sécurité alimentaire. Leur alimentation est essentiellement constituée du maïs car il est facile de s'en approvisionner dans la région.

Cet aliment obtenu par la culture, l'achat et les dons est toujours disponible pour leur alimentation. Au maïs s'ajoute du riz et d'autres céréales dont peut se procurer les ouvriers en fonction des moyens dont ils disposent. En nous référant à la définition de la sécurité alimentaire qui stipule que le niveau de sécurité alimentaire est atteint lorsque tous les membres d'une société disposent, de façon constante, des conditions physiques, économiques et sociales permettant d'avoir accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive correspondant à leurs besoins et à leurs préférences alimentaires et leur permettant de mener une vie active et saine (FAO, 2000), nous pouvons dire :

Du point de vue de la disponibilité physique des aliments et de l'accès économique et physique des aliments, on peut dire que les ouvriers n'ont pas de problèmes de sécurité alimentaire. Mais du point de vue de l'utilisation des aliments et de la stabilité, il n'est pas aisé de déclarer avec certitude que les ouvriers ont les problèmes de sécurité alimentaire ou pas. Il faut des enquêtes plus poussées pour analyser le problème de sécurité alimentaire sous cet angle.

L'étude montre qu'il y a un impact positif du cacao sur les revenus chez les ouvriers. Mais à ce niveau, il faut encore convoquer les conditions de travail. Par contre, les femmes qui ne bénéficient pas dans les années antérieures des dividendes du travail du cacao au niveau du ménage, ont implémenté un traitement, qui est celui du regroupement. Ainsi, à travers les associations de concassage de cacao, les femmes de la zone de Talba, ont trouvé une solution pour augmenter leurs revenus et surtout le niveau de vie de leur ménage.

BIBLIOGRAPHIE

- Abega, Séverin Cécile, Claude Abé, et Honoré Mimche. 2007. "Le Trafic Des Enfants Au Cameroun: Étude D'une Forme D'abus À L'égard Des 'cadets Sociaux.'" *Sociétés et Jeunesses En Difficulté. Revue Pluridisciplinaire de Recherche*, no. 3. <http://sejed.revues.org/353>.
- Amanor, Kojo. 2005. "Jeunes, migrants et marchandisation de l'agriculture au Ghana." *Afrique contemporaine* 214 (2): 85. doi:10.3917/afco.214.0085.
- Dévèze, Jean Claude. 1996. *Le Réveil Des Campagnes Africaines*. Economie et Développement. Paris: Karthala.
- Duguma, B., J. Gockowski, et J. Bakala. 2001. "Smallholder Cacao (Theobroma Cacao Linn.) Cultivation in Agroforestry Systems of West and Central Africa: Challenges and Opportunities." *Agroforestry Systems* 51 (3): 177–88.
- Fargues, Philippe. 1986. "Mobilité Du Travail et Croissance D'une Économie Agricole: La Côte-d'Ivoire." *Revue Tiers Monde*, 195–211.
- INS/ECAM2. 2002. *Profil de Pauvreté En Milieu Rural*.
- Jagoret, Patrick, Emmanuel Bouambi, Hervé Todem Ngogue, Jean-Luc Battini, et Salomon Nyassé. 2009. "Diversification Des Exploitations Agricoles À Base de Cacaoyer Au Centre Cameroun: Mythe Ou Réalité?" *Base*. <http://popups.ulg.ac.be/1780-4507/index.php?id=4109>.
- Losch, B., J.L. Fusillier, P.O Dupraz, et J. Ndjoya. 1991. *Stratégies Des Producteurs En Zone Caféières et Cacaoyère Du Cameroun : Quelle Adaptation À La Crise ?*. DSA Vol 2.DSA-CIRAD.
- Pédélahore, Philippe. 2012. "Stratégies D'accumulation Des Exploitants Agricoles : L'exemple Des Cacaoculteurs Du Centre Cameroun de 1910 À 2010." Université Toulouse II Le Mirail.
- PNUE. 2009. "Évaluation Intégrée Des Politiques Liées Au Commerce et Les Implications En Termes de Diversité Biologique Dans Le Secteur Agricole En République Du Cameroun."
- Santoir, Christian. 1992. *Sous l'empire du cacao: étude diachronique de deux terroirs camerounais*. Paris: Editions de l'ORSTOM.
- Todem Ngogue, Hervé. 2005. "Bilan Financier Des Systèmes de Cacaoculture Du Centre-Cameroun." Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang.
- Weber, Jacques. 1977. "Types de Surproduit et Formes D'accumulation." *La Province Cacaoyère Du Centre-Sud Cameroun, in" Essais Sur La Reproduction de Formations Sociales Dominées, Travaux et Documents de l'ORTOM*, no. 64: 69–85.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES FIGURES	III
I. INTRODUCTION.....	1
A. Contexte	1
B. Matériel et méthodes	3
II. RESULTATS	4
A. Diversité des formes de travail rémunérées dans la zone de Talba.....	5
1. OUVRIERS.....	6
2. LES ASSOCIATIONS DES FEMMES ET DES JEUNES DANS L'EXTRACTION DES FEVES DE CACAO DES CABOSSES	9
B. caractéristiques des formes d'acteurs	10
1. PROFIL DES OUVRIERS AGRICOLES DANS LA ZONE DE TALBA.....	11
2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE DES OUVRIERS AGRICOLE DE LA ZONE DE TALBA	13
C. Situation alimentaire des travailleurs salariés des SAF cacao dans la zone de Talba.....	23
1. PROBLEME DE SECURITE ALIMENTAIRE.....	23
2. LIENS ET INTERACTIONS ENTRE VIVRIER ET CACAO.....	26
D. Trajectoire professionnelle antérieure	29
1. L'AGE DU DEBUT DES CLASSES	29
2. AGE DU PREMIER EMPLOI.....	30
III. CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE	32
TABLE DES MATIERES	33